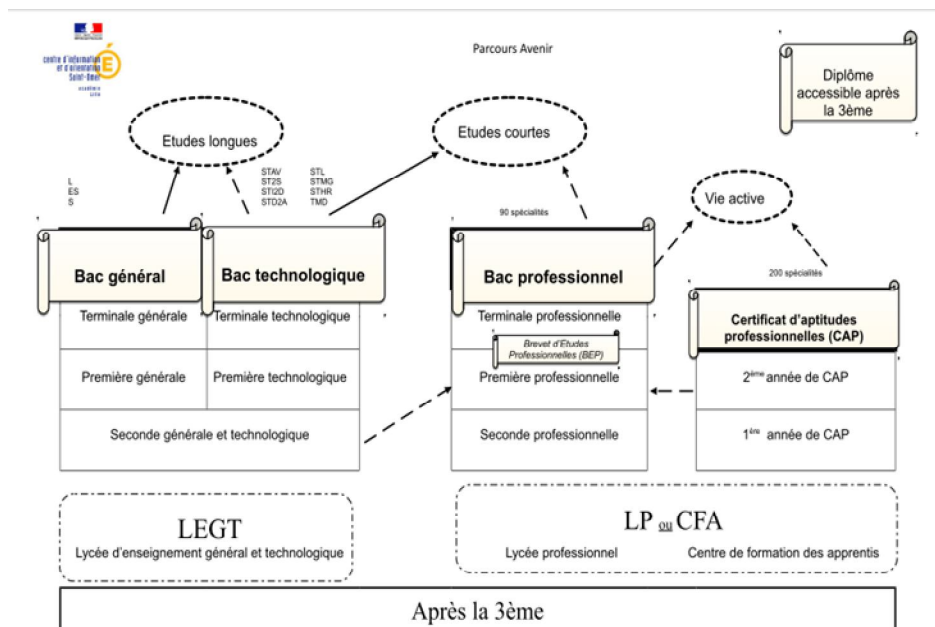


## Après la 3<sup>ème</sup>



A noter : le lycée de secteur (uniquement pour la **voie générale et technologique**) dépend de votre adresse personnelle. Concernant le secteur de Lumbres, le **lycée de secteur est A.Ribot**. **Le lycée Blaise Pascal à ce jour n'est pas sectorisé** : tout élève peut le demander mais aucun élève ne peut être certain d'y être affecté, les effectifs y étant limités. Tout élève devra donc formuler au moins un vœu sur son lycée de secteur pour garantir son affectation.

Concernant les orientations vers les **lycées privés sous contrat ou les lycées agricoles**, prendre contact dès le mois de janvier avec l'établissement de votre choix.

Certaines formations de la région sont à **recrutement particulier (dossier, entretien)** :

- les formations professionnelles du LP du bâtiment de Bruay La Buissonnière, le bac pro photographie, le bac pro métiers de la sécurité, le bac pro prothésiste dentaire, certains bacs pro en partenariat avec la Marine

- 2<sup>ndes</sup> spécifiques : musique et danse, hotellerie

**Le cas échéant rapprochez vous de l'établissement visé dès le second trimestre, et discutez en avec le professeur principal ou la PsyEN afin de préparer vos candidatures.**

## Calendrier de l'Orientation

<b>Fin janvier</b>	-Réunion d'informations à destination des parents de 3ème <b>-Intentions d'Orientation</b> (provisoire) à remettre au collège : une fiche navette vous sera transmise
Fin de second trimestre	Recommandations du conseil de classe sur l'intention d'orientation
<b>Mai</b>	<b>Voeux définitifs</b> à remettre au collège (fiche navette)
Juin	<b>Décisions d'orientation</b> du conseil de classe :
<b>Fin juin-début juillet</b>	résultats de l'affectation-> puis <b>inscription</b> dans les lycées

### Je suis à votre écoute pour tout questionnement :

Ma **permanence** au collège est le **vendredi** toute la journée (prendre rendez-vous sur le cahier au CDI) ; au CIO de Stomer le mercredi matin (rdv à prendre auprès du CIO, contact ci-dessus)

### Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

7 rue de Longueville 62500 Saint-Omer

☎ 03.21.38.64.17

Ouvert du lundi au vendredi (9h-12h/13h30-17h30) et le samedi matin (9h-12h)

**Mme Berteloot, Psychologue d'éducation nationale (PsyEN)**

### Quelques ressources pour vous aider :

- La brochure post 3<sup>ème</sup> fournie en version papier par le collège au 2<sup>nd</sup> trimestre et téléchargeable sur le site de l'onisep : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Nord-Pas-de-Calais/Orientation/Guides-d-orientation>
- Des infos sur les métiers, les formations, recherche par domaine et par centre d'intérêt : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- Des infos sur l'apprentissage : [www.npdc-apprentissage.com](http://www.npdc-apprentissage.com)
- Pensez à vous rendre aux portes ouvertes des lycées généraux et professionnels du district qui ont lieu entre janvier et mars (dates encore inconnues à ce jour, seront communiquées aux élèves ultérieurement)

